



LA SAINTE AMPOULE

Bulletin du Prieuré Notre-Dame de Fatima
3, rue Charles Barbelet – 51360 Prunay – tél. : 03 26 61 70 71

N° 220 – juillet août 2013 – prix de revient : 0,50 euro

Editorial

La date tardive de publication du bulletin me permet de vous annoncer ma mutation à l'École Saint-Jean-Bosco de Marlieux, dans l'Ain. Ce sera l'Abbé Nicolas Jacquemet, actuellement au Prieuré Saint-Jean de Mantes-la-Jolie, dans les Yvelines, qui me remplacera à Prunay. Mes supérieurs me confient la charge d'une école primaire et secondaire qui comptera à la rentrée près de 150 élèves. Je compte sur vos prières pour correspondre à cette tâche qui m'est confiée et vous assure des miennes. C'est pour l'instant à Prunay que j'ai exercé le plus longtemps mon ministère sacerdotal.

Nos recherches d'enseignants pour l'année prochaine avancent : nous avons retenu deux institutrices pour les classes de GS-CP et CE1-CE2. Il nous reste encore à trouver quelqu'un pour le mi-temps du CM1-CM2 (français ou calcul).

Vous trouverez ci-dessous le texte que j'ai prononcé le samedi 22 juin sur le parvis de la cathédrale de Reims, lors de notre chapelet public de réparation alors que l'infâme loi Taubira était appliquée pour la première fois à Reims.

A tous, je souhaite de saines et saintes vacances, consacrées au repos, mais aussi à la réfection de l'âme, aux bonnes lectures, aux retraites spirituelles pour nous renouveler selon l'homme intérieur. Je vous confie au Cœur immaculé de Marie.

Abbé Ludovic Girod

Protestation et réparation contre
la première application de la loi
Taubira à Reims (22 juin 2013)

Nous sommes réunis ici, sur le parvis de la cathédrale Notre-Dame de Reims, pour protester de toutes nos forces contre le premier soi-disant "mariage" entre deux femmes, ratifié en ce jour à l'Hôtel de Ville de Reims, à quelques centaines de mètres d'ici, contre la première application dans notre ville de la loi Taubira.

Cette loi est intrinsèquement mauvaise : elle détruit fondamentalement la notion de mariage. Prenez tous les dictionnaires, consultez toutes les civilisations : le mariage est toujours défini comme l'union légitime d'un homme et d'une femme en vue de fonder une famille et d'avoir des enfants. Les lois de la République ont déjà anéanti les propriétés du mariage qui sont l'unité et l'indissolubilité, propriétés qui ne sont pas uniquement celles du mariage sacrament, conclu entre deux baptisés, mais celles du mariage naturel tel que Dieu l'a voulu en créant l'homme et la femme. Le divorce notamment, introduit sous la III^{ème} République, est venu faire croire que l'union conjugale pouvait être brisée pour des motifs devenus au fil des ans de plus en plus futiles. Le divorce entraîne avec lui des maux innombrables de licence morale, de foyers brisés, d'enfants déchirés et laissés à eux-mêmes, de précarité matérielle.

Mais cette fois-ci, la loi civile ne s'en prend plus aux propriétés du mariage, elle s'en prend à l'essence même de celui-ci, à la distinction gravée par la nature entre l'homme et la femme. Le gouvernement précédent, dit de droite, a introduit

Attention au changement
des horaires de messe le dimanche
en juillet et en août :
8h45 à Charleville-Mézières
11h15 à Reims

dans les programmes scolaires de l'Education nationale, la notion de genre : nous ne naissons pas homme ou femme, nous décidons librement de notre genre, nous en changeons à notre guise. L'homme s'imagine ainsi grandir dans sa liberté en niant le réel le plus concret, le plus tangible. C'est maintenant le mariage qui doit passer sous les fourches caudines de la théorie du gender. Un jour, après le genre, ce sera le nombre qui sera le fruit d'un libre choix : 2, 3, 4 ou plus qui s'uniront dans le mariage. Puis ce sera plus tard la barrière de l'âge qui finira par céder : pourquoi interdire aux mineurs d'officialiser leur vie sexuelle. Puis enfin la barrière de l'espèce : mon canari, mon chien, mon chat, ma chèvre que j'aime tant : pourquoi des carcans hérités du passé, des stéréotypes rétrogrades m'interdiraient de les épouser ?

On pourrait nous objecter : la loi a été votée par la majorité des parlementaires, elle est entérinée par la démocratie. Rentrez chez vous et ruminez en silence votre mécontentement : la volonté générale s'est exprimée sur le sujet. La vérité, c'est que la volonté générale, la majorité des voix ne changent rien à la nature des choses et n'ont pas le pouvoir de rendre bon ce qui est mauvais, mauvais ce qui est bon. Ce n'est pas parce que les députés votent à la majorité que la terre est plate que celle-ci cesse d'être sphérique pour se plier à leur volonté. Toute loi injuste, pernicieuse, scandaleuse doit être abrogée au plus vite. Tout régime politique qui s'égare avec pertinacité dans des chimères idéologiques qui pervertissent le peuple doit être combattu et remplacé par un régime respectueux de la loi naturelle et travaillant au bien commun.

Nous sommes ici également pour rappeler publiquement que les actes contre-nature sont des péchés très graves, de ceux qui crient vengeance contre le ciel. Peut-être un jour, affirmer cela sera suffisant pour subir des peines d'emprisonnement. Peut-être un jour la Bible sera condamnée et interdite, car elle est éminemment homophobe. Il faudra faire disparaître l'épisode de la destruction de Sodome et de Gomorre par le feu du ciel, censurer saint Paul qui ose écrire, en parlant des païens : « C'est pourquoi Dieu les a livrés à des passions d'ignominie. Les hommes, au lieu d'user de la femme selon l'ordre de la nature, ont, dans leurs désirs, brûlé les uns pour les autres, ayant homme avec homme un commerce infâme et recevant dans une mutuelle dégradation, le juste salaire de leur égarement. » (Rom I, 26-27).

Ces rappels, ce n'est pas à moi, simple prêtre, de les faire. Je ne fais pas partie de l'Eglise

enseignante. C'est aux évêques de les faire, c'est à eux qu'il revient de faire entendre haut et fort les paroles de l'Evangile dans ce désert spirituel qu'est devenu le monde. Et s'il faut souffrir persécution pour la vérité, c'est que Notre Seigneur nous a trouvés dignes de le suivre dans sa Passion, de nous unir à sa croix.

Nous n'avons pas les mêmes moyens que nos ennemis. Ils ont à leur disposition l'appareil de l'Etat, la force publique, l'argent des contribuables. Ils intimident les opposants à la loi Taubira par des arrestations massives et injustifiées, par des peines de prison qui frappent ceux qui ont commis le crime inexpiable de manifester dans la rue. Ils menacent les maires qui ne se plieraient pas aux oukases de groupes de pression homosexuels d'amendes astronomiques. Les associations de promotions des actes contre-nature sont grassement payées par l'argent du contribuable. Jugez plutôt : 12 500 euros de la mairie en 2012 pour l'association *Ex Aequo*, sans compter des rallonges pour les manifestations ponctuelles comme le Festival *Bisqueers Roses*. Et comme cela ne suffit pas, la Région rallonge la sauce (14 396 euros de subvention pour cette même association en 2011). A la mairie, des travelos déguisés en religieuses singent des cérémonies liturgiques et Mme le Maire assiste tout sourire à ces parodies blasphématoires dans des salons où depuis longtemps le moindre signe religieux a été banni. Dans les écoles, dès les plus petites classes, toutes les perversions sont enseignées avec force illustrations à l'appui. Des livres de lectures pour les plus petits portent des titres à faire frémir : *Papa porte une robe – Dis Mamans – Jean a deux mamans – Familles arc-en-ciel*. « Mais celui qui scandalisera un de ces petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui attachât une meule de moulin au cou et qu'on le précipitât dans la mer » (Mt XVIII, 6).

Devant cette violence faite au bon sens, cette perversion contre nature qui s'étale partout, nous aurions envie de partir en guerre, le glaive au poing, de suivre une nouvelle Jeanne d'Arc se levant pour libérer la France de la tyrannie du vice, des affres de la décadence. Nous n'avons pas ce chef tant désiré : nous supplions Dieu de nous aider cependant à travailler, chacun à notre place, au salut des âmes et à la restauration de la France chrétienne, de la cité catholique.

Nous réparons en ce jour de manière publique un scandale public. Nous le faisons en récitant le chapelet, cette prière si simple mais si profonde et si efficace. C'est ce même chapelet qui a plusieurs fois sauvé la Chrétienté, notamment à Lépante en

1571. Sainte Jeanne d'Arc nous encourage à prier et à agir, à prier pour mieux agir : « Les hommes d'armes batailleront et Dieu donnera la victoire ».

Abbé Ludovic Girod

Activités paroissiales

Intention de la Croisade du Rosaire :

juillet : *Les malades, les pauvres, les orphelins*

août : *La restauration d'une France chrétienne*

Intention de la Croisade Eucharistique :

juillet : *Pour la conversion des païens*

août : *Pour que l'on cesse de tuer les enfants avant leur naissance*

Catéchismes :

Reims :

Enfants : reprise en septembre

Adolescents : reprise en septembre

Adultes : reprise en septembre

Charleville-Mézières :

Enfants : reprise en septembre

Troyes :

Adultes : reprise en septembre

Cercles de Tradition :

Reims : reprise en septembre

Troyes : reprise en septembre

Charleville-Mézières : reprise en septembre

Scoutisme (Groupe Notre-Dame de France) :

Louveteaux (garçons de 8 à 12 ans) : Camp d'été du 15 au 22 juillet à Lormes (Nièvre) avec la Meute de Pouilly-en-Auxois.

Jeannettes (filles de 8 à 12 ans) : Camp d'été du 15 au 21 juillet à Couloutre avec la Clairière de Versailles



Scouts (garçons de 12 à 18 ans) : camp d'été du 9 au 27 juillet à Villers-sur-Mer (Calvados), avec la Troupe Maréchal Foch de Paris

Dates à retenir :

Du 26 au 31 août : session d'approfondissement pour le Bafa à Prunay

Jeudi 5 septembre : rentrée des classes de l'Ecole Saint-Rémi

Carnet de famille

Première communion

le dimanche 23 juin à Reims

Emma Noël

Pèlerinage de rentrée du Prieuré N-D de Fatima



samedi 21 septembre
au sanctuaire

Notre-Dame de Neuvizy
dans les Ardennes

Bilan de la kermesse 2013, au profit de l'Ecole St-Rémi

3 846 euros

(ce qui est un record historique pour Prunay)



Au fil du temps

Dimanche 2 juin : durant la messe, Myriam Guicheteau et Marguerite Tassot sont entrées dans la Croisade Eucharistique par leurs engagements de pages. Que Jésus Hostie soit toujours leur idéal de vie !



Dimanche 9 : Kermesse du Prieuré. Alors que le temps n'était guère propice à ce genre d'activité en ce début de juin, nous eûmes la chance de n'avoir pas une seule goutte d'eau, à part celles des pistolets à eau, pour gâcher cette grande fête paroissiale. Environ 120 personnes dégustèrent le repas préparé par Mmes Révolte et Floc'h, et profitèrent l'après-midi des stands de jeu, de vente ou de dégustation. M. Le Conte anima au micro les épreuves de l'après-midi, tant le tir à la corde, les courses en sac que le relais. Comme nouveaux stands nous avons cette année une corde de cocagne, à défaut de mât, et la pyramide en sucres la plus haute à édifier en quatre minutes. A 17h30 eut lieu le tirage de la tombola. En fin d'après-midi, tous les fidèles présents mirent la main à la pâte pour ranger l'école en un temps record, afin que les cours reprennent dès le lendemain. Un grand merci à tous les fidèles présents et à tous les bénévoles qui contribuèrent au succès de cet événement annuel. C'est l'Abbé Pascal Lorber, de l'Ecole Saint-Michel, qui assura ce dimanche le ministère à Troyes, permettant aux deux abbés de rester au Prieuré l'après-midi.

Samedi 15 et dimanche 16 : c'est la sortie louveteaux et jeannettes chez Mme Philippoteaux qui nous a gracieusement prêté son domaine. Sous un ciel clément (c'est-à-dire couvert mais non pluvieux), les enfants ont pu s'exercer aux techniques du camouflage sous la haute direction du Capitaine Floc'h que nous remercions. Le

lendemain, la chapelle Saint-Walfroy se remplit de nouvelles têtes et à l'issue de la messe, la vente de miel se révéla fructueuse : il manquait des pots. Le week-end se termina par une visite de Notre-Dame-de-Neuvizy, haut lieu marial des Ardennes. Merci à tous ceux qui ont participé à la bonne marche de ces activités.



Jeudi 20 : dîner offert par les Abbés à ceux qui ont travaillé au bon succès de la kermesse. Une grande table fut dressée dans la grange pour cette sympathique soirée qui nous permit de faire le bilan de la kermesse, bilan plutôt positif si l'on en croit les chiffres.

Vendredi 21 juin : une famille met au centre de sa vie Notre Seigneur Jésus-Christ par l'intronisation du Sacré-Cœur. Puisse-t-il régner sur toutes nos familles !

Samedi 22 : Manifestation publique de protestation et de réparation alors que la loi Taubira fut appliquée pour la première fois à Reims. Nous nous retrouvâmes entre 40 et 50 fidèles au beau milieu du parvis de la cathédrale pour réciter notre chapelet. Des policiers étaient là qui cette fois se comportèrent en policiers. Ils demandèrent aux quelques opposants qui tentaient de couvrir de leurs cris l'intervention du Prieur de dégager les lieux et tout se passa dans le calme. Une équipe de France 3 prit quelques vues et interrogea l'Abbé Girod. Un article de l'*Union* relayait notre action. Le même jour, un rassemblement organisé par la *Manif Pour Tous* fut la cible de gauchistes assez violents. Que le Bon Dieu nous préserve d'assoupir nos consciences devant l'avalanche des lois perverses.



publique du scandale public que fut la première union civile de personnes de même sexe à Reims. Puis ce fut une conférence de M. Tassot, suivie d'un repas grillades. Le lendemain, la messe clôturait cette réunion.



Lundi 24 : Sortie de fin d'année de l'Ecole Saint-Rémi. Nous nous rendîmes à Châlons-en-Champagne pour visiter la collégiale Notre-Dame en Vaux et le musée du cloître qui se trouve tout à côté. Nous prîmes notre repas dans le Grand Jard, près du kiosque à musique et des jeux pour enfants. Inutile de dire que le repas fut vite expédié. L'après-midi, nous avons rendez-vous devant l'Office du Tourisme pour une promenade en barque le long des rivières et des canaux de Châlons, la Venise de Champagne. Des guides nous donnèrent de nombreuses explications tout au long du parcours.

Samedi 22 et dimanche 23 : c'est la sortie des jeunes de nos chapelles et d'ailleurs avec une augmentation d'effectifs. Dans une ambiance détendue et sympathique où le religieux se mêlait aux activités physiques, gastronomiques, et intellectuelles, ils purent s'exercer à l'accrobranches avant de participer à la réparation

Vie spirituelle

Des vacances chrétiennes

La cour de l'école s'est vidée de ses enfants ; il y a bien encore le bruit des « grands enfants » qui passent leur diplôme d'animateur, mais cela ne durera que quelques jours. Oui cette fois, c'est vraiment les vacances, les grandes vacances. Bientôt peut-être, chacun partira se détendre, qui en Bretagne, qui dans le sud ou à la montagne. Cela est très bien, c'est le moment de se reposer, de se rasséréner, de se ressourcer.

Reste à savoir comment passer ces vacances sous le regard de Dieu ; en effet, deux réactions opposées peuvent se trouver chez le vacancier et il convient de les éviter toutes les deux. La première est de ne pas faire le vide, la deuxième de ne faire que le vide... avant le néant !

Tout d'abord, on peut partir de chez soi pour se dépayser et se reposer ; on peut partir même très loin. Et cependant, on aura pris dans ses bagages, on aura enfermé dans le coffre de la voiture tous les soucis qui nous ont opprimés pendant l'année : le travail, les enfants qui n'ont peut-être pas eu les résultats scolaires attendus, le jardin non fini, la maison en chantier... et surtout mon âme vidée, tourmentée, inquiète, mon cœur malade à cause du péché. Et puis comme les vacances sont une période où il est plus facile de se relâcher spirituellement, l'on craint effectivement que cela n'arrive... et c'est l'angoisse, la tension.

C'est tout vu, nous passerons de mauvaises vacances, la tension ne tombera pas mais l'attention à notre entourage, elle, tombera. La

réponse à cet état d'esprit est contenue dans le psaume 42, récité au début de chaque messe où l'on s'interroge : « Qu'as-tu mon âme à défaillir, pourquoi gémir en moi ? » Réponse : « Spera in Deo, espère en Dieu ». Cette âme troublée et inquiète doit en effet se sortir de ce marasme par la confiance en Dieu. Les vacances sont faites pour reposer le corps et l'esprit et ainsi les préparer pour les travaux futurs ; mais également il ne faut pas oublier que le trouble et l'angoisse sont le meilleur terrain pour favoriser l'abandon de la prière, le dégoût de l'effort, et finalement la résurrection de tous les défauts.

Le surnaturel se base sur le naturel : si celui-ci est défaillant, il en sera de même de celui-là. Profitons donc du temps qui nous est donné pour rétablir l'équilibre dans notre vie naturelle et surnaturelle ; c'est ainsi que nous pourrions servir Dieu comme il le mérite.



L'autre réaction consiste à boucler la valise avec insouciance, et à jeter le plus loin possible toutes les bonnes habitudes acquises au long de l'année pour se lancer dans un programme époustoufflant d'activités variées dont on ne regarde pas toujours la conformité avec l'esprit chrétien. On n'ose pas se l'avouer, mais finalement la devise est : « Je suis en vacances, je fais ce que je veux, ce que j'ai envie de faire ».

Oui, il faut se détendre, non, il ne faut pas s'éclater. Le programme des réjouissances doit toujours rester dans le cadre du raisonnable ; il est

clair que passer toutes ses vacances à se coucher à une heure du matin pour se lever à sept heures, n'est pas forcément le meilleur moyen de retrouver ses forces physiques et psychologiques.

Ensuite, il faut savoir choisir ses activités en fonction de notre caractère de chrétien et de confirmé, sans quoi l'on risque de voir - pour le moins - s'étioler l'ardeur de notre âme pour le service de Dieu, voire pire. Il n'est pas bon pour un chrétien d'aller passer sa soirée dans un bar dansant !

Il y aussi la part de responsabilité que l'on peut avoir sur notre prochain : une activité, un spectacle, etc., qui ne pose pas de problème pour un adulte, peut en poser pour un enfant ou un adolescent. Dans ce cas, il faudra faire le choix de mettre courageusement une croix sur cette partie du programme. Et puis, surtout en vacances, il est bon de se rappeler cette phrase de notre bon Maître : « Que celui qui est debout prenne garde de ne pas tomber ».

En bref, conservons nos habitudes de prières et de sacrifices ; et profitons de l'opportunité d'être réunis en famille pour les accomplir en son sein, avec tous ses membres réunis autour de Notre Seigneur et de sa Mère bénie. Etudions chacune des activités que l'on se propose : ce qu'elle est en elle-même, qui l'organise, les lieux où elle se passe, qui de la famille y participera et enfin ce qu'elle apportera aux participants (une visite d'un musée sur l'art moderne n'apportera pas grand-chose).

Nous devons donc passer de bonnes vacances chrétiennes qui permettent une saine détente du corps et de l'esprit afin de pouvoir toujours mieux servir Notre Seigneur Jésus-Christ. Evacuons pour un temps nos soucis, gardons tout simplement notre amour pour Dieu intact, et il nous guidera dans les choix à faire. Et pour commencer, offrons ce temps à Notre Dame et à saint Joseph afin que sous leur protection nous sachions l'utiliser pour notre plus grand profit temporel et spirituel.

Abbé Coulomb

Déclaration des évêques de la FSSPX à l'occasion du 25e anniversaire des sacres épiscopaux [30 juin 1988 – 27 juin 2013]

1- A l'occasion du 25e anniversaire des sacres, les évêques de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X tiennent à exprimer solennellement leur gratitude à Mgr Marcel Lefebvre et à Mgr Antonio de Castro Mayer pour l'acte héroïque qu'ils n'ont pas craint de poser, le 30 juin 1988. Plus particulièrement, ils veulent

manifester leur reconnaissance filiale à l'égard de leur vénéré fondateur qui, après tant d'années au service de l'Eglise et du souverain pontife, pour la sauvegarde de la foi et du sacerdoce catholique, n'a pas hésité à subir l'injuste accusation de désobéissance.

2- Dans la lettre qu'il nous adressa avant les sacres, il écrivait : « Je vous conjure de demeurer attachés au Siège de Pierre, à l'Église romaine, Mère et Maîtresse de toutes les Églises, dans la foi catholique intégrale, exprimée dans les Symboles de la foi, dans le catéchisme du Concile de Trente, conformément à ce qui vous a été enseigné dans votre séminaire. *Demeurez fidèles dans la transmission de cette foi pour que le Règne de Notre Seigneur arrive.* » C'est bien cette phrase qui exprime la raison profonde de l'acte qu'il allait poser : « pour que le Règne de Notre Seigneur arrive », *adveniat regnum tuum* !

3- A la suite de Mgr Lefebvre, nous affirmons que la cause des erreurs graves qui sont en train de démolir l'Église ne réside pas dans une mauvaise interprétation des textes conciliaires – une « herméneutique de la rupture » qui s'opposerait à une « herméneutique de la réforme dans la continuité » –, mais bien dans les textes mêmes, en raison du choix inouï opéré par le concile Vatican II. Ce choix se manifeste dans ses documents et son esprit : face à « l'humanisme laïc et profane », face à la « religion (car c'en est une) de l'homme qui se fait Dieu », l'Église unique détentrice de la Révélation « du Dieu qui s'est fait homme » a voulu faire connaître son « nouvel humanisme » en disant au monde moderne : « nous aussi, nous plus que quiconque nous avons le culte de l'homme » (Paul VI, *Discours de clôture*, 7 décembre 1965). Or cette coexistence du culte de Dieu et du culte de l'homme s'oppose radicalement à la foi catholique qui nous apprend à rendre le culte suprême et à donner la primauté exclusivement au seul vrai Dieu et à son Fils unique, Jésus-Christ, en qui « habite corporellement la plénitude de la divinité » (Col 2, 9).

4- Nous sommes bien obligés de constater que ce Concile atypique, qui a voulu n'être que pastoral et non pas dogmatique, a inauguré un nouveau type de magistère, inconnu jusqu'alors dans l'Église, sans racines dans la tradition ; un magistère résolu à concilier la doctrine catholique avec les idées libérales ; un magistère imbu des principes modernistes du subjectivisme, de l'immanentisme et en perpétuelle évolution selon le faux concept de tradition vivante, viciant la nature, le contenu, le rôle et l'exercice du magistère ecclésiastique.

5- Dès lors, le règne du Christ n'est plus la préoccupation des autorités ecclésiastiques, bien que ces paroles du Christ : « tout pouvoir m'a été donné sur la terre et dans le ciel » (Mt 28,18) demeurent une vérité et une réalité absolues. Les nier dans les faits revient à ne plus reconnaître en pratique la divinité de Notre Seigneur. Ainsi à cause du Concile, la royauté du Christ sur les sociétés humaines est simplement ignorée, voire combattue, et l'Église est saisie par cet esprit libéral qui se manifeste spécialement dans la liberté religieuse, l'œcuménisme, la collégialité et la nouvelle messe.

6- La liberté religieuse exposée par *Dignitatis humanae* et son application pratique depuis cinquante ans, conduisent logiquement à demander au Dieu fait homme de renoncer à régner sur l'homme qui se fait Dieu, ce qui équivaut à dissoudre le Christ. Au lieu d'une conduite inspirée par une foi solide dans le pouvoir réel de Notre-Seigneur Jésus-Christ, nous voyons l'Église honteusement guidée par la prudence humaine et doutant tellement d'elle-même qu'elle ne demande plus rien d'autre aux États que ce que les loges maçonniques veulent bien lui concéder : le droit commun, au milieu et au même rang que les autres religions qu'elle n'ose plus appeler fausses.

7- Au nom d'un œcuménisme omniprésent (*Unitatis redintegratio*) et d'un vain dialogue interreligieux (*Nostra Aetate*), la vérité sur l'unique Église est tue ; aussi une grande partie des pasteurs et des fidèles ne voyant plus en Notre Seigneur et en l'Église catholique l'unique voie de salut ont renoncé à convertir les adeptes des fausses religions, les laissant dans l'ignorance de l'unique Vérité. Cet œcuménisme a ainsi littéralement tué l'esprit missionnaire par la recherche d'une fausse unité, réduisant trop souvent la mission de l'Église à la délivrance d'un message de paix purement terrestre et à un rôle humanitaire de soulagement de la misère dans le monde, se mettant ainsi à la remorque des organisations internationales.

8- L'affaiblissement de la foi en la divinité de Notre Seigneur favorise une dissolution de l'unité de l'autorité dans l'Église, en y introduisant un esprit collégial, égalitaire et démocratique (cf. *Lumen Gentium*). Le Christ n'est plus le chef d'où tout découle, en particulier l'exercice de l'autorité. Le Souverain Pontife qui n'exerce plus effectivement la plénitude de son autorité, ainsi que les évêques qui – contrairement à l'enseignement de Vatican I – pensent pouvoir de façon habituelle partager collégialement

la plénitude du pouvoir suprême, se mettent désormais, avec les prêtres, à l'écoute et à la suite du « peuple de Dieu », nouveau souverain. C'est la destruction de l'autorité et en conséquence la ruine des institutions chrétiennes : familles, séminaires, instituts religieux.

9- La nouvelle messe, promulguée en 1969, amoindrit l'affirmation du règne du Christ par la Croix (« *regnabit a ligno Deus* »). En effet son rite lui-même estompe et obscurcit la nature sacrificielle et propitiatoire du sacrifice eucharistique. Sous-jacente à ce nouveau rite se trouve la nouvelle et fautive théologie du mystère pascal. L'un et l'autre détruisent la spiritualité catholique fondée sur le sacrifice de Notre Seigneur au Calvaire. Cette messe est pénétrée d'un esprit œcuménique et protestant, démocratique et humaniste qui évacue le sacrifice de la Croix. Elle illustre la nouvelle conception du « sacerdoce commun des baptisés » qui escamote le sacerdoce sacramentel du prêtre.

10- Cinquante ans après le Concile, les causes subsistent et engendrent toujours les mêmes effets. En sorte qu'aujourd'hui les sacres conservent toute leur justification. C'est l'amour de l'Eglise qui a guidé Mgr Lefebvre et qui guide ses fils. C'est le même désir de « transmettre le sacerdoce catholique dans toute sa pureté doctrinale et sa charité missionnaire » (Mgr Lefebvre, *Itinéraire spirituel*) qui anime la Fraternité Saint-Pie X au service de l'Eglise, lorsqu'elle demande avec instance aux autorités romaines de reprendre le trésor de la Tradition doctrinale, morale et liturgique.

11- Cet amour de l'Eglise explique la règle que Mgr Lefebvre a toujours observée : suivre la Providence en toutes circonstances, sans jamais se permettre de la devancer. Nous entendons faire de même, soit que Rome revienne bientôt à la Tradition et à la foi de toujours – ce qui rétablira l'ordre dans l'Eglise –, soit qu'elle nous reconnaisse explicitement le droit de professer intégralement la foi et de rejeter les erreurs qui lui sont contraires, avec le droit et le devoir de nous opposer publiquement aux erreurs et aux auteurs de ces erreurs, quels qu'ils soient – ce qui permettra un début de rétablissement de l'ordre. En attendant, face à cette crise qui continue ses ravages dans l'Eglise, nous persévérons dans la défense de la Tradition catholique et notre espérance demeure entière, car nous savons de foi certaine que « les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle » (Mt 16, 18).

12- Nous entendons bien suivre l'injonction de notre cher et vénéré père dans l'épiscopat : « Bien chers amis, soyez ma consolation dans le Christ, demeurez forts dans la foi, fidèles au vrai sacrifice de la messe, au vrai et saint sacerdoce de Notre Seigneur, pour le triomphe et la gloire de Jésus au ciel et sur la terre » (*Lettre aux évêques*).

Daigne la Trinité Sainte, par l'intercession de Cœur Immaculé de Marie, nous accorder la grâce de la fidélité à l'épiscopat que nous avons reçu et que nous voulons exercer pour l'honneur de Dieu, le triomphe de l'Eglise et le salut des âmes.

Ecône, le 27 juin 2013, en la fête de Notre-Dame du Perpétuel Secours

† Mgr Bernard Fellay, † Mgr Bernard Tissier de Mallerais, † Mgr Alfonso de Galarreta

Horaires des messes dominicales durant les mois de juillet et d'août

Reims (51) : Eglise Notre Dame de France – 8, rue Edmé Moreau (03 26 61 70 71)

Tous les dimanches et jours de fête d'obligation : confessions à 11h00, messe à 11h15

Charleville-Mézières (08) : chapelle Saint-Walfroy – 20, rue de Clèves (03 26 61 70 71)

Tous les dimanches et jours de fête d'obligation : confessions à 8h15, messe à 8h45

Troyes (10) : Chapelle Saint-Bernard – 28, rue des Prés l'Evêque

Tous les dimanches et jours de fête d'obligation : confessions à 17h30, messe à 18h00

Saint-Quentin (02) : Chapelle de l'Immaculée Conception – 38, rue des Patriotes (03 23 61 27 72)

Tous les dimanches et jours de fête d'obligation : messe à 10h45

Le-Hérie-la-Viéville (02) : Cours Notre-Dame des Victoires – rue du Château (03 23 61 00 83)

Tous les dimanches et jours de fête d'obligation : messe à 8h30

**Pour les messes en semaine au Prieuré Notre-Dame de Fatima ou à Reims :
se renseigner au 03 26 61 70 71**